

BRADERIE FRELINGHIEN

DIMANCHE 26 JUILLET 7h00/13h

*Place des Combattants et rues d'Armentières (jusqu'au rond-point du centre équestre),
de l'hôtel de ville et de l'ancienne teinturerie, rue de la chapelette jusqu'au béguinage.*

Les 5 premiers mètres
gratuits pour les frelinghinois.
5 € les 5 mètres supplémentaires.
(avec accord du voisin par écrit)

Pour les extérieurs: 5 € les 5 mètres
Maximum 2 emplacements pour tous.
Paiements espèces ou chèque, pas de CB.



Inscriptions à l'ancienne cantine derrière l'église:

- Pour les habitants de Frelinghien dans le périmètre de la braderie:
Mercredi 17 juin de 18h à 21h00 et samedi 20 juin de 9h à 12h.
- Pour les habitants de Frelinghien hors périmètre de la braderie:
Mercredi 24 juin de 18h à 21h00 et samedi 27 juin de 9h à 12h.
- Pour les extérieurs: Samedi 4 juillet de 9h à 13h.

Obligatoire pour valider votre inscription:

- Photocopie de votre pièce d'identité.
- Photocopie d'un justificatif de domicile.
- Numéro d'emplacement noté sur le trottoir face à votre habitation.
- Autorisation écrite de votre voisin pour un 2e emplacement si nécessaire.

Aucune photocopie ne pourra être faite sur place.

**Pour cause de vigipirate renforcée, le stationnement sera interdit
sur tout le périmètre de la braderie de 5h à 14h y compris pour les exposants**

Un accès sera possible pour déposer les affaires sur vos emplacements.

**PARKINGS GRATUITS AU CENTRE EQUESTRE POUX TOUS
ET A LA SALLE DES FETES POUR LES EXPOSANTS.**

(A la salle des fêtes le parking sera fermé de 7h00 à 13h00)

Informations complémentaires et règlement disponibles
sur le site de la mairie: www.ville-frelinghien.fr

**FORMULAIRE D'INSCRIPTION
BRADERIE DU 26 JUILLET 2026**

Nom Prénom.....

N° Rue

Code postal..... Ville.....

Téléphone..... Mail :.....

N° Carte d'identitéOu N° Permis de conduire.....

Ou N° de Passeport.....

Délivré(e) lepar

Atteste sur l'honneur de non participation à plus de deux autres manifestations de même nature au cours de l'année civile et avoir pris connaissance du règlement (disponible sur www.ville-frelinghien.fr ou en Mairie).

J'AI BIEN COMPRIS QUE LES VEHICULES SONT INTERDITS DURANT LA BRADERIE POUR LES EXPOSANTS.

Signature :

A fournir : Photocopie de la carte d'identité, d'un justificatif de domicile, du numéro d'emplacement indiqué sur le trottoir - ATTENTION AUCUNE PHOTOCOPIE NE POURRA ETRE FAITE SUR PLACE.

2 emplacements maximum par exposant

Paiement en espèces* ou par chèque à l'ordre du Trésor Public.

Frelinghinois, 1er emplacement gratuit

Emplacement supplémentaire à 5 €

- *Espèces :€

-Chèque :.....€ (à l'ordre du Trésor Public)

Extérieurs, 1er emplacement à 5 €

Emplacement supplémentaire à 5 €

- *Espèces :€

-Chèque :.....€ (à l'ordre du Trésor Public)

*Le paiement en espèces se fait uniquement sur place. Pas d'espèces par courrier.